

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

### PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial

### COMMUNE DE BOUGUENAIS

Par arrêté préfectoral n° 2019/ICPE/130 en date du 02 mai 2019, une consultation du public est prévue à la mairie de Bouguenais, pendant une période de 33 jours, du 03 juin 2019 au 05 juillet 2019 inclus, portant sur la demande présentée par la société SOGEBRAS concernant le site d'entrepôts logistique qu'elle exploite sur la commune de Bouguenais, 3 rue de l'Île Chupin.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du 17 mai 2019, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr), accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Bouguenais, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Bouguenais, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique ([pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr)) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.